

**Avis de concours pour le recrutement
Des professeurs d'enseignement supérieur assistants
Réservés aux fonctionnaires**

L'Université Mohammed Premier Oujda organise, au profit de ses établissements universitaires, le **22 novembre 2021** des concours pour le recrutement de onze (11) professeurs d'enseignement supérieur assistants, dans les spécialités suivantes:

Etablissements universitaires	Spécialités	Nombre
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Oujda	التواصل والثقافة	01
	الجغرافية الطبيعية: Géographie physique	01
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Oujda	Statistique et Econométrie	01
	Economie et Gestion	01
	قانون عام	02
	علوم التدبير	01
	قانون خاص	01
Ecole Supérieure d'Education et de Formation Oujda	Langue et Communication	01
Faculté Pluridisciplinaire Nador	الدراسات الفرنسية: didactiques des langues	01
Ecole Supérieure de Technologie Oujda	Economie ou Gestion	01

Sont autorisés à se présenter à ce concours **les fonctionnaires**, titulaires d'un Doctorat ou d'un Doctorat d'Etat ou d'un Diplôme reconnu équivalent, selon les spécialités mentionnées dans le tableau ci-dessus. Les candidats intéressés doivent s'inscrire obligatoirement sur le site suivant: econcours.ump.ma, le dernier délai d'inscription sur le site précité et avant le **17/11/2021**.

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces administratives mentionnées en dessous auprès du service des ressources humaines de l'établissement concerné par le concours, avant de passer l'épreuve orale.

- 1- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le chef d'établissement concerné;
- 2- Une (01) copie de la carte d'identité nationale;
- 3- Une (01) copie des diplômes obtenus;
- 4- Une (01) copie de la décision d'équivalence pour les titulaires des diplômes étrangers;
- 5- Autorisation pour les candidats fonctionnaires;
- 6- Attestation de travail récente.

La liste des candidats admis pour passer l'épreuve orale sera publiée sur le portail de l'emploi public www.emploi-public.ma, et sur le site de l'établissement concerné.

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'épreuve orale, et les résultats finaux des concours seront publiés sur le portail et sur le site susmentionné.

Le concours comprend deux phases:

- 1-Présélection basée sur l'étude des dossiers scientifiques des candidats.
- 2-Entretien oral pour les candidats présélectionnés en présence des membres du jury.